

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept et le treize juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session extraordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre LYAN, Maire.

Présents : Mr LYAN Pierre, Mme CORSI Adeline, Mr LE FLOCH Christophe, Mr BOUCHET Vincent, Michel NORE, Mme SCACHE Marina, Mme PROLHAC-BARDIN Joëlle, Mme ANDANSON Sylvie, Mr BRUN Hervé.

Excusés ayant donné pouvoir : Mr CORSI Clément a donné pouvoir à Mr LYAN Pierre, Mr CHALARD Patrick a donné pouvoir à Mme ANDANSON Sylvie.

Mme CORSI Adeline a été élue secrétaire.

REHABILITATION STATION D'EPURATION DE CHASSENET – CHOIX DE L'ENTREPRISE :

L'appel d'offre pour la réhabilitation de la station d'épuration de Chassenet a été mis à la disposition des entreprises sur plate-forme de dématérialisation (Hélio2000plus ou thuret.info) ou en version papier à partir du 25 mai avec remise des propositions au plus tard le 28 juin à 12h. Ce même jour à 18 h la commission d'ouverture des plis s'est réunie pour ouvrir, vérifier et étudier les 4 dossiers déposés.

Après examen de l'ensemble des pièces composant chacune des offres par la commission et analyse par la société Egis Eau, maître d'œuvre de l'opération, le Conseil Municipal, par 9 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS :

- **CHOISIT** l'entreprise MSE en groupement avec GDCE - montant prévisionnel de travaux de 429 500 € H.T. - pour réaliser la réhabilitation de la station d'épuration de Chassenet conformément au cahier des charges du marché à procédure adaptée sous réserve que l'entreprise fournisse les précisions demandées sur les équipements et fournitures (critère qualité).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à passer le marché avec l'entreprise retenue.